

DROITS DES AÎNÉ-E-S DANS LA CONSTITUTION CANTONALE:

Un projet social porté par le POP

Les votations du 16 juin portent sur des combats centraux de notre parti. Porté par le POP, l'inscription du droit des aîné-e-s dans la Constitution cantonale donnerait la possibilité de financements et un meilleur champ d'action aux organismes dédiés aux personnes âgées. L'attaque de l'UDC contre les personnes étrangères poursuit une rhétorique de haine chère au fonds de commerce de ce parti. Enfin, l'attaque de la droite contre le service civil atteint notre parti qui possède un long historique de luttes pour la paix.

Pages 2 et 3



ÉDITORIAL

Le 14 juin 2026, nous aurons l'occasion de faire un choix simple, juste et profondément humain: reconnaître les droits spécifiques aux aîné-e-s dans notre Constitution cantonale. Pour le POP, ce vote a une importance particulière quant à l'image de la société que nous voulons construire. Une société qui ne relègue pas les personnes âgées à la marge, qui ne les réduit ni à des statistiques ni à des coûts, mais qui reconnaît pleinement les réalités qui sont celles du 3ème, voire du 4ème âge.

Ce combat, le POP ne l'a pas inventé seul. Nous avons été interpellé-e-s par des associations défendant les intérêts d'aîné-e-s, par des personnes engagées sur le terrain, qui nous ont fait part d'un constat très simple : dans notre canton, les besoins et les droits des personnes âgées restent trop souvent sous-estimés. Le projet a ainsi été porté au Grand Conseil par les groupes VertPOP et Socialiste. En commission, ces mêmes associations, ayant alors constitué un comité de soutien, ont été entendues pour faire faire valoir leurs constats et leurs

Lire la suite en page 2

ÉDITO / SUITE

attentes. Ces échanges ont rappelé avec force des réalités inacceptables comme la solitude, la précarité ou la fracture numérique. Ils nous ont aussi rappelé l'engagement immense des aîné-e-s dans la vie associative, familiale et sociale. Ce texte a été défendu par nos rangs en commission, puis en plénum, en affirmant qu'au-delà de la symbolique d'un article constitutionnel, une telle disposition revêt un caractère de reconnaissance envers celles et ceux qu'on oublie trop facilement. Ainsi, cette inscription nouvelle obligerait l'État et les communes à prendre en compte les besoins des aîné-e-s dans les politiques publiques. Elle renforce le droit des associations à être reconnues comme interlocutrices légitimes. Ces dernières auraient ainsi davantage de levier pour agir, et obtenir des financements. Ce projet a dû franchir des résistances. Le Conseil d'État y était opposé dans sa forme initiale et la droite a tenté d'en minimiser la portée. Pourtant, le texte a été adopté en première lecture par 56 voix contre 31 et 13 abstentions, puis en deuxième lecture par 58 voix contre 38. Or, comme pour toute modification constitutionnelle, c'est le peuple qui aura le mot de la fin.

*Nos positions sur les trois
objets de votation :*



Céline Dupraz, présidente du POP neuchâtelois

AGENDA, CONTACTS ET PERMANENCES

AGENDA ET CONTACTS

Parti cantonal (Versoix 7, La Chaux-de-Fonds)

032 968 63 65, info@pop-ne.ch ou www.pop-ne.ch

- 30 avril : Manif' 1er Mai 17h15 à Neuchâtel (Fontaine de la Justice)
- 1er Mai : Musique, bar, restauration à Fleurier dès 10h30 (Place de la Gare - salle Unia si mauvais temps)
- 1er Mai : Bar, Restauration dès 11h à La Chaux-de-Fonds (Aula des Forges), Manif' à 14h
- 30 mai : Assemblée Générale
- 23 juin : Comité Cantonal à Neuchâtel à 19h30

Section de La Chaux-de-Fonds (Versoix 7)

info@pop-ne.ch

Le Locle - Les Brenets (Envers 7, au Locle)

info@pop-ne.ch

Littoral littoral@pop-ne.ch

Val-de-Travers Philippe Vaucher 079 811 06 17

Jeunes POP

neuchatel@jeunespop.ch

Suivez nous sur les réseaux sociaux

FB [popneuchatel](https://www.facebook.com/popneuchatel)

Insta [pop_neuchatel](https://www.instagram.com/pop_neuchatel)

AIDE ADMINISTRATIVE ET IMPÔTS

Le POP est à disposition pour du soutien administratif: déclaration d'impôts, subside maladie, correspondances ...

Premanence sans rendez-vous dans nos locaux de La Chaux-de-Fonds (**attention nouvel horaire**) :

- le mardi de 15h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h

Ou sur rendez-vous au 032 968 63 65 ou info@pop-ne.ch

VOS DONNS, PETITS OU GRANDS, SONT LES BIENVENUS!

Vos contributions nous permettent de produire ce POP Info!

CH66 0900 0000 2300

2495 2

POP Neuchâtelois, Versoix 7

2300 La Chaux-de-Fonds

www.pop-ne.ch



INITIATIVE DU K.O. «L'UDC N'A HONTE DE RIEN»

Rethorique ancienne

Initiative sur la durabilité... l'UDC s'intéresserait-elle enfin réellement à l'écologie, à la préservation de l'emploi, des ressources, au bien-être de la population ? N'ayant honte de rien, c'est ce que l'extrême droite cherche à nous faire croire, avec une formule ayant fait ses preuves depuis longtemps : surfer sur les peurs de la population et lui faire croire que ses préoccupations sont les siennes. Les salaires sont bas, la faute aux étrangers ! Se loger coûte de plus en plus cher, la faute aux étrangers ! Vous êtes au chômage, la faute aux étrangers ! (Incérer ici vos difficultés), la faute...

Alarmisme sur la surpopulation à relativiser

La croissance démographique Suisse donne-t-elle vraiment de quoi s'inquiéter ? Oui, un peu. Avec une moyenne d'1,3 enfants par femme en âge de procréer, nul besoin de calculs savants pour comprendre que la population suit une pente descendante. Et c'est préoccupant, parce qu'avec le vieillissement de la population et un manque de relève, ce sont, entre autres, nos retraites qui vont en pâtir. Et c'est dans les poches des travailleurs que l'on ira encore une fois piocher. On l'a vu avec la 13ème rente, notre beau pays n'est pas prêt à taxer les riches, à prendre l'argent là où il est. Grâce à la population étrangère, ce sont un quart des cotisations AVS qui sont couvertes. C'est très loin d'être anecdotique. Un plafond à 10 millions d'habitants impliquera un recul de près de 10% de la population active, et donc en âge de cotiser. Les portes du pays seront ainsi fermées à de nouvelles personnes cotisantes. Enfin, si la moitié du canton de Berne atteignait simplement la densité de la ville de Berne, elle suffirait à loger toute la population suisse actuelle. De quoi relativiser sérieusement les discours alarmistes sur une Suisse prétendument surpeuplée.



Cibler l'immigration, toucher l'ensemble du monde du travail

Et au niveau du monde du travail, à quoi doit-on s'attendre si cette énième initiative raciste de l'UDC passait ?

Dès que la population atteindrait 9,5 millions d'habitants, des restrictions au regroupement familial seraient mises en place. Cela mettrait à mal l'Accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE) et durcirait fortement les conditions de séjour. Pourtant, l'économie suisse ne pourrait pas se passer de main-d'œuvre étrangère. Nous verrions ainsi une recrudescence du travail frontalier, un retour du travail saisonnier et, à n'en pas douter, une hausse du travail au noir, souvent mal payé et sans couverture sociale.

Et n'allez pas croire que seul le statut des étrangers serait précarisé. Si cette initiative du K.O. devait conduire à la dénonciation de l'accord sur la libre circulation avec l'UE, c'est toute la voie bilatérale qui serait mise en péril. Avec elle, ce sont aussi les mesures d'accompagnement protégeant les salaires qui seraient gravement fragilisées. Cela ouvrirait la porte à davantage de dumping salarial et à une pression accrue sur les revenus des classes populaires et moyennes.

L'économie serait gravement touchée, à tel point que cette perspective irrite même une partie de la droite. Imaginez le coup de massue pour la Suisse, alors que près de la moitié des exportations helvétiques sont destinées à l'UE. Les entreprises seraient encore plus tentées de délocaliser ou de sous-traiter là où les salaires sont indécentement bas, et où les conditions de travail ainsi que le respect des droits humains sont encore plus bafoués par les milieux patronaux.

À votre santé!

Le domaine de la santé serait lui aussi fortement mis à mal. Environ 50% des médecins exerçant en Suisse ont obtenu leur diplôme à l'étranger. Sans même parler du reste du personnel soignant, dont une grande partie franchit elle aussi la frontière pour venir travailler en Suisse. Le réel agenda de l'UDC est donc bien de précariser les forces de travail, de les rendre plus avantageuses, plus malléables. Tant pis si le peuple tire la langue, tant que leurs poches continuent de se remplir toujours plus. Leur conscience ne s'en retrouve pas le moins du monde ébranlée.

Virginie Mouche

ACTUALITÉS PARLEMENTAIRES AVANCÉES

SUR DES QUESTIONS DE JEUNESSE

Lors de la précédente législature, le groupe VertPOP était la première force de gauche au Grand Conseil, avec 27 élu-es sur 100. Aujourd'hui, avec 8 député-es POP et 15 Vert-es, il représente encore 23 élu-es et reste une force politique de poids, malgré un rapport de forces moins favorable. Cette nouvelle configuration aurait pu nous marginaliser. Mais ces premiers mois montrent au contraire que, même dans une configuration moins favorable, il est possible de faire avancer des dossiers concrets, tout en mesurant les limites et les blocages qui persistent.

Revalorisation de l'accueil de jour

Parmi les objets récents, deux succès importants méritent d'être soulignés. Le premier concerne la revalorisation des parents d'accueil de jour. Trop souvent invisibilisés, ces professionnel-le-s, encore souvent appelées « mamans de jour », jouent un rôle essentiel dans notre système d'accueil de l'enfance. Conditions de travail précaires, revenus insuffisants, manque de reconnaissance : la situation n'est plus tenable. L'acceptation à l'unanimité de notre postulat (25.148) marque une avancée importante et une reconnaissance politique claire de cette réalité.

Reconnaissance dans l'enseignement

Dans la même dynamique, un autre de nos postulats (25.149) demande une meilleure reconnaissance

des enseignant-e-s de 1-2H. Il a lui aussi été accepté à l'unanimité. Là encore, le constat est largement partagé : les premières années de scolarité reposent sur un engagement professionnel intense, souvent invisibilisé. À cela s'ajoute une évolution des réalités en classe, avec des problématiques de plus en plus nombreuses et complexes chez les élèves. Charge émotionnelle, tâches non reconnues, responsabilités accrues : la réalité du terrain est bien éloignée de la reconnaissance institutionnelle actuelle. Que le Parlement se soit rallié à notre analyse est un signal fort. Mais reconnaître un problème n'est qu'une première étape, il faudra désormais agir.

Inégalités territoriales de formation

Malheureusement, tout n'avance pas au même rythme. Le refus de notre postulat sur les inégalités territoriales de formation (26.109) en est un exemple parlant. Les données sont pourtant claires : notre canton connaît des écarts marqués entre régions en matière de niveau de formation, avec des conséquences importantes sur les trajectoires de vie et la cohésion territoriale. Une partie de la droite avait pourtant reconnu la pertinence de la démarche, et même à gauche, la problématique n'a pas été contestée. Pourtant, le Parlement a refusé d'ouvrir une simple réflexion. Reconnaître un problème sans accepter de se donner les moyens de



l'analyser et d'y répondre, c'est déjà faire un choix politique : celui de ne pas agir.

Manque de protection dans l'apprentissage

Enfin, certains dossiers essentiels continuent de piétiner, malgré un besoin d'agir largement reconnu sur le terrain. C'est notamment le cas de notre initiative pour une meilleure protection des apprentis-e-s. Le Conseil d'État a choisi de retirer son rapport. Celui-ci, resté plusieurs mois en commission éducation, s'était révélé largement insuffisant et déconnecté des réalités du terrain. Ce retrait rend désormais peu probable le respect des délais légaux de traitement de l'initiative.

Alors que les témoignages se multiplient concernant le manque de protection, et que les problématiques sont connues, nous ne percevons

pas aujourd'hui de réelle volonté politique d'améliorer la situation. Plus préoccupant encore : un certain déni de la réalité semble s'installer, avec en arrière-plan la volonté de préserver l'image du système dual. Or, protéger un modèle ne doit jamais signifier fermer les yeux sur ses dysfonctionnements. C'est en les affrontant que nous pourrions le renforcer durablement. Reste à voir si le Parlement prendra cet enjeu au sérieux, ou si, le cas échéant, le peuple aura le dernier mot. Dans ce contexte, le rôle des élu-e-s populistes reste essentiel. Nous continuerons à porter ces réalités, en gardant toujours en vue un objectif central : permettre à toutes et tous de vivre dignement.

Sarah Blum

LE LOCLE CONFLIT D'INTERÊT À LA VOIRIE?

Déneigement de parcelles privées

Jusqu'à cette année, le Service de la Voirie communale assurait le déneigement de certaines parcelles privées, contre paiement par les propriétaires. C'est pragmatique et écologique, car les véhicules communaux empruntent de toute manière les voies desservant les parcelles concernées. Ils procèdent ainsi au déneigement des accès aux immeubles et aux garages, sans déplacement supplémentaire.

Le Conseil communal a décidé de supprimer ce service. Les propriétaires concernés doivent désormais mandater une entreprise privée. À ce titre, le POP a demandé au Conseil communal ce qui avait mené à ce changement. Réponse: financièrement, la Commune y perdait. Cette dernière veut se recentrer sur son cœur de métier : les axes routiers publics. Il faut ajouter que les privés qui déneigent ces axes n'ont pas reçu de lettre formelle de reprise des mandats par la Commune... Le groupe POP s'interroge sur le recours simultané à plusieurs entreprises. La multiplication des déplacements engendrée aura un impact environnemental, ainsi que sur la circulation, déjà délicate en période hivernale.

Questionner la politique de l'exécutif

En outre, le POP a constaté avec surprise que la cheffe du dicastère Espaces publics (qui comprend la Voirie) promouvait l'entreprise individuelle d'un membre de sa famille dans le courrier aux personnes concernées. Pour le groupe POP, cela pose la question d'un éventuel conflit d'intérêt. Pour la Commune, il n'y a aucun problème réglementaire, tout au plus reconnaît-on une maladresse... Pour notre groupe, la question de fond n'est pas d'ordre juridique. Elle est politique. Lorsqu'on met en place une politique qui

potentiellement favorise un membre de sa famille, on fait preuve au minimum de maladresse.

On aurait aimé entendre un *m e a - c u l p a* de la part de la conseillère communale. Ce fut au contraire une position *v i c t i m a i r e*, qualifiant notre interpellation d'« attaque personnelle ». Nous répondrons que bien au contraire, c'est bien du devoir du législatif de questionner les politiques de l'exécutif.

Sécurité aux abords des collèges: agissons avant l'accident !

Notre Commune ne compte pas moins de neuf collèges sur son territoire. Certains disposent de zones de dépose. D'autres représentent un véritable danger pour les enfants, qui déambulent, parfois de manière un peu distraite, à proximité. Le POP promeut les déplacements à pied, ou en transports publics. Force est toutefois de constater que les horaires ou la suppression des services de ramassage scolaire poussent les parents à utiliser leur véhicule privé. Il en ressort ainsi une fâcheuse tendance à déposer les enfants jusqu'au plus près de la porte des collèges, notamment aux Brenets et à la Jaluse.

Le POP a donc demandé au Conseil communal s'il entendait mettre en place des mesures de prévention, de contrôle ou des aménagements tels que des zones de dépose sécurisées, ou des trottoirs. L'intervention du POP a déjà permis d'améliorer la situation.



Avenir du site du Communal

Le POP salue le rapport d'information du Conseil communal concernant l'orientation future et le développement du site sportif et touristique du Communal. Il s'agit d'un lieu cher à la population. Son atmosphère chaleureuse et conviviale, allée à un environnement naturel privilégié, à proximité immédiate de la forêt, en fait un lieu rare où il fait bon se retrouver, se promener et se ressourcer. Le site se distingue également par son dynamisme, notamment grâce à des infrastructures sportives de qualité, qui contribuent à l'animation du quartier et encouragent la pratique d'activités pour tous les âges. Certaines installations gagneraient toutefois à être modernisées afin de mieux répondre aux normes et attentes actuelles, et de renforcer encore l'attractivité. En charge du dossier, le popiste Michaël Berly rappelle que la piscine devra être rénovée, et que les clubs de football du Ticino et du Communal doivent pouvoir avoir des vestiaires et une buvette de qualité. Le camping devra être modernisé, tout comme les vestiaires de la patinoire. Diverses options d'investissements seront présentées dans les mois à venir.

CANTONAL TRÉSORS D'ARCHIVES AU POP

En 2024, le Conseil général de La Chaux-de-Fonds et le Grand Conseil ont voté les crédits du futur Centre d'Archives et Patrimoine (CAP). Il rassemblera, à La Chaux-de-Fonds, dès 2027, l'ensemble des archives des deux institutions, avec en plus un espace d'exposition.

Notre parti s'inscrit dans ce projet de conservation, puisqu'en 2016, un fonds d'archives POP a été créé à la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds. Ce fonds fait près de 30 mètres d'archives. Il regroupe des documents témoignant de la vie du parti, des actualités politiques d'antan, ainsi que des luttes menées depuis l'interdiction du Parti Communiste en 1937. Si ce fonds est conservé depuis près de 10 ans à la bibliothèque, il n'a pas été complètement traité, et un grand nombre d'archives dorment toujours dans les locaux des sections, notamment au Locle et à La Chaux-de-Fonds.

En concertation avec la bibliothèque, et en profitant des préparatifs du déménagement de notre fonds vers le CAP, nous souhaitons verser le reste de nos archives au fonds. Pour ce faire, un groupe de bénévoles s'est mis sur pied et va s'atteler à

l'évaluation des pièces, à leur tri, ainsi qu'à leur conditionnement. Conserver et préserver les archives du POP Neuchâtelois ne répond pas uniquement à une manie de l'organisation, ou à une volonté de libérer de l'espace. Il s'agit de préserver et de valoriser l'histoire de notre parti, de nos luttes. Il s'agit aussi de l'histoire de nos membres, et ainsi de l'histoire locale du Mouvement Ouvrier et des partis politiques de gauche. Cela permet également de rendre ces archives davantage disponibles pour des chercheur-euse-s et des travaux d'études. Citons par exemple le travail de mémoire de Méline Murisier (2021) sur la surveillance fédérale à travers les fiches, ou encore l'analyse de parcours militants et de la défense des droits des femmes, avec celui de Lara Zender (2025) sur la place des femmes au sein du parti entre 1944 et 1989.

Si vous vous sentez l'âme d'un-e apprenti-e archiviste, et que vous souhaitez rejoindre le groupe de membres travaillant sur ce projet, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat cantonal.

Lara Zender

LITTORAL POUR UNE SANTÉ GRATUITE, UNIVERSELLE ET DE QUALITÉ

Pour son assemblée générale, le POP Littoral s'est penché sur sa priorité de campagne 2026-2027. Fort-e-s de nouvelles adhésions, nous avons pris le temps de travailler sur les thématiques de la santé, du logement, des transports. Aussi nous avons épluché les rapports communaux et de débattu de solutions proposées par les pouvoirs publics. Enfin nous avons interrogé nos moyens d'actions, tout en gardant contact avec la population par nos stands et récoltes de signatures.

Notre choix thématique prioritaire s'est porté sur la santé, un domaine vaste : réseaux hospitaliers, prévention, conditions de travail, santé au travail, financement, recherche... autant de domaines rendus exagérément complexes par le système libéral, alors qu'ils sont au centre de la préoccupation populaire. Les clés de compréhension de ce système devraient être accessibles à tou-te-s. Cela afin de favoriser les décisions d'envergure orientées vers l'intérêt du plus grand nombre, sans calculs bénéficiant in fine aux assurances, aux big pharmas ou à une poignée de médecins spécialistes.

Malheureusement, la santé accessible à tou-te-s est loin de représenter un acquis : la réforme EFAS (Financement uniforme des prestations de santé) renforce la mainmise des assurances maladie sur notre système de santé, la psychothérapie a été exclue de la LAMAL, les soi-disants « certificats de complaisance » sont pourchassés. La surtaxe de 50 CHF aux urgences médicales votée par le Conseil national le 18 mars 2026 complète les récents exemples d'attaques contre l'accès aux soins ses plus précaires.

Le POP s'est toujours engagé à combattre ces attaques et défend le droit des personnes à disposer d'un accès libre aux soins. Il est temps d'aller plus loin et d'envisager des



solutions d'avenir qui ne soient pas des emplâtres sur une jambe de bois, mais de véritables politiques d'appropriation populaire et de démarchandisation de la santé.

C'est à ce chantier d'envergure que s'attèlera le POP Littoral. Si un pays comme Cuba, qui subit un embargo criminel depuis tant d'années, peut envoyer des médecins à travers le monde pour pallier aux défaillances du système néolibéral, il est inadmissible qu'un pays du centre impérialiste comme la Suisse laisse des milliers de personnes en manque de moyens pour se soigner. Il est du devoir du POP de montrer qu'une alternative à la marchandisation de la santé est possible.

Par la promotion de tous les projets progressistes en Suisse et à l'international, nous contribuerons à l'avènement d'un monde où vivre en bonne santé est un droit et une volonté collective.

Brice Torriani pour la Section Littoral

VAL-DE-TRAVERS 1ER MAI, JOURNÉE DE

LUTTES

Cette fête est une journée de luttes et de revendications qui trouve son origine dans le grand mouvement pour la journée de travail de huit heures, lancé aux États-Unis dans les années 1860. En 1884, les syndicats étasuniens se donnent deux ans pour imposer cette limitation du temps de travail. Ils fixent l'échéance au 1er mai 1886, date à laquelle de nombreux contrats de travail arrivaient alors à terme. La grève générale du 1er mai 1886 est largement suivie. À Chicago, la mobilisation se prolonge : le 3 mai, la police tue plusieurs grévistes lors d'un rassemblement lié au conflit de McCormick, et le 4 mai, lors d'un meeting de protestation à Haymarket Square, une bombe

explose devant les forces de l'ordre. C'est l'événement emblématique, à l'origine du 1er Mai comme journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs.

À la suite de ces événements, cinq syndicalistes sont condamnés à mort malgré l'inexistence de preuves. Trois autres sont condamnés à perpétuité. Lors du procès des événements de Haymarket, le procureur du comté de Cook, Julius S. Grinell déclare : « Nous savons que ces huit hommes ne sont pas plus coupables que les milliers de personnes qui les suivaient, mais ils ont été choisis parce qu'ils sont des meneurs ». La violence de ces propos



fait tristement écho à ceux prononcés partout dans le monde par les dirigeants fascistes de nombreux pays. La fête des travailleuses et des travailleurs n'avait plus lieu dans le Val-de-Travers, quand la section du POP l'a fait revivre il y a presque 20 ans. Elle est maintenant coorganisée par le POP, le PS, la FLM et UNIA. C'est un moment fédérateur de partage d'idées et de réflexion pour les participants autour des combats à mener et pour la préservation de nos conquêtes sociales. Car si cette fête, ouverte à tous (tout y est proposé à prix libre, boissons comme nourriture, pour que chacun-e puisse participer quels que soient ses moyens) est un moment de partage et de convivialité, elle est, et doit rester, avant tout, une journée de cohésion de la gauche menant à nos futures luttes sociales. Rendez-vous à Fleurier le 1er mai 2026, dès 10h30 Place de la Gare.

Section Val-de-Travers

LA CHAUX-DE-FONDS DE L'ART DE FAIRE SES COMMISSIONS

Dès l'été 2026, le Conseil général fonctionnera avec un système de commissions révisé. Plus que de réduire le nombre de commissions, il s'agit d'une nouvelle manière de fonctionner. D'abord, cinq grandes commissions (une pour chaque dicastère) comptent chacune 13 membres. Une vingtaine d'autres commissions travaillent sur des thématiques précises (sans nécessairement de membres du Conseil général), et restent les commissions imposées par la loi cantonale. Le premier projet était de ne faire siéger que des élus dans les commissions du Conseil général, pour simplifier la communication et garantir le secret de fonction. Le POP s'y est opposé dès le début, et cette idée a été abandonnée. La nouvelle organisation a le mérite de mieux répartir les pouvoirs, avec des commissions présidées par des élus. Tous les rapports passeront au moins une fois en commission, ce qui permettra aux partis de mieux les discuter et de mieux se positionner.

Ce projet s'inscrit dans un cadre plus large de révision du fonctionnement du Conseil général, avec un fonctionnement par groupes et non plus par partis. Cela se fera au détriment des petites formations. Elles seront contraintes s'allier pour obtenir un siège dans les commissions, car il faudra à minima être un

groupe de trois pour obtenir un siège. Sous l'impulsion du POP et avec l'aval du Conseil général, le secret de fonction a aussi été partiellement assoupli.

Les membres du Conseil général pourront avoir accès aux rapports dès lors que ceux-ci seront envoyés aux commissaires. Le POP défend une vision encore plus large, avec la mise au centre de l'importance du débat public dès l'origine d'un projet, et donc le rejet d'un secret de fonction d'office. Ce dernier prive en effet une large partie des membres des partis (et de la population) de voix au chapitre lors de l'élaboration des rapports. C'est pourtant lors de cette dernière que la tendance est donnée, même si les rapports peuvent-bien sûr ensuite être refusés ou amendés.

Le POP n'a pas chômé autour de cette révision du règlement de fonctionnement du Conseil général et du règlement sur la rémunération des élus, en tentant, souvent avec succès, de faire entendre sa voix. La question des modalités de présence des membres du Conseil communal lors des séances et de la gouvernance des commissions n'est d'ailleurs à notre sens pas encore entièrement satisfaisante, et méritera d'être rediscutée.

Mathieu Reverchon pour la section La Chaux-de-Fonds

INTERNATIONAL NI GUERRE ENTRE PEUPLES, NI PAIX ENTRE CLASSES !

L'actualité internationale impose un rappel de nos principes face à l'impérialisme et à l'économie de guerre. Le dernier comité central du PST-POP a approuvé une résolution pour une politique de paix*, qui reflète l'identité du parti et ses valeurs historiques. La politique de Trump s'inscrit dans une tradition d'impérialisme. Entrée dans une crise particulièrement immorale, elle est actuellement exacerbée au point de dépasser toutes les limites de l'éthique et des règles de relations internationales. Après la Seconde Guerre mondiale, l'hégémonie étasunienne a imposé ses règles. Par la suite, l'OTAN a rendu l'Europe militairement dépendante des Etats-Unis, avec tous les intérêts financiers qui en découlent. Cette hégémonie aujourd'hui vacille.

Ivresse du pouvoir

Les Etats-Unis, dans une ivresse du pouvoir, se sont ingérés dans les affaires de plusieurs pays souverains. Ils sont allés de l'enlèvement d'un président démocratiquement élu, jusqu'à l'assassinat de plusieurs responsables politiques. L'Iran, attaqué illégalement, affiche une victoire éthique, et, en fermant le détroit d'Ormuz, donne une leçon d'économie aux Etats-Unis. Les bases militaires étasuniennes qui encerclent l'Iran, avec leurs armes sophistiquées, semblent ne pas garantir la sécurité promise aux régimes clientélistes du Golfe. Pour les Etats-Unis, après le Vietnam et l'Afghanistan, l'histoire se répète avec l'Iran : une guerre qui aurait dû se terminer en quatre jours dure depuis plus de 40 jours. Alors que l'opinion publique mondiale s'oppose à cette guerre, le gouvernement Trump appuie sur tous les boutons en même temps. Il menace de sortir de l'OTAN, alors que sa sortie de la Maison Blanche précèdera probablement cette éventualité. Au contraire, pour sauvegarder leur hégémonie, les Etats-Unis mettront probablement tout en œuvre sur le long terme pour que les pays de l'Union Européenne investissent massivement dans l'armement et accroissent leur dépendance atlantiste. Soutien d'un Israël conquérant, et sûr du soutien des Etats occidentaux, Trump a mal calculé la situation. Dans le conflit avec l'Iran, le mythe d'invincibilité israélien s'est effrité, et le régime sioniste a reçu un coup dur, à l'intérieur comme à l'extérieur. Durant le soi-disant cessez-le-feu actuel, les revendications de l'Iran sont légitimes : levée de l'embargo, paiement d'indemnités pour les attaques illégales, gestion du détroit d'Ormuz, etc. Malheureusement, Israël n'a pas intérêt à ce que la guerre cesse, car l'Iran serait son seul obstacle à l'expansionnisme. Cela fait craindre que des crimes de guerre et massacres tels que ceux commis à Gaza se répètent en Iran, ou encore au Liban.

Mobilisations internationales, et en Suisse

En contrepied, des mobilisations populaires s'opposent partout dans le monde aux crimes de guerres, et dirigent les masses vers une prise de conscience que les politiques israélienne et étasunienne outrepassent le droit et l'éthique. Le PST-POP lutte pour la paix, œuvre pour la révolution socialiste et s'oppose résolument aux interventions des Etats-Unis et

d'Israël au Moyen-Orient (Iraq, Syrie, Palestine, Liban, Libye et Iran). Les Etats-Unis et Israël doivent être vaincus et nous, communistes, avons un rôle important à jouer. Les attaques contre l'Iran ne doivent pas gagner en légitimité. Nous devons lutter contre la désinformation médiatique et dénoncer la loi du plus fort. Les interventions militaires en cours servent à maintenir hégémonie et contrôle néocolonial sur les pays du Sud, au détriment des populations. Le silence dans cette situation reviendrait à accepter les injustices et l'exploitation.

Suisse non-alignée

Dans sa Résolution pour la Paix, le PST-POP condamne la politique de neutralité hypocrite menée par la Suisse au cours

des dernières décennies, et demande la fin de toute coopération avec les alliances militaires impérialistes, dont notamment l'OTAN. Le PST-POP demande que la Suisse devienne non-alignée. Face aux attaques sur



plusieurs fronts au Moyen Orient par les Etats-Unis et Israël, notre position est claire : paix, solidarité et rupture avec les logiques d'hégémonie. Les actions des gouvernements sont contraires à la volonté populaire. Le système capitaliste pousse à l'autoritarisme. Alimenté par les crises sociales, ce système est incapable de proposer une autre solution que la répression policière et militaire, ainsi que l'accroissement de la pauvreté et du racisme, sans égard pour la démocratie. Il est indispensable de penser à d'autres modèles économiques pour répondre à l'insécurité de l'emploi, au chômage des jeunes, ou encore au changement climatique.

Défendons le droit des peuples à l'autodétermination et combattons l'impérialisme par l'organisation, la solidarité internationale et la construction d'alternatives sociales !

Derya Dursun pour la Section Littoral

**Résolution à paraître sur pst-pop.ch/resolutions-pst-pop*